



Nous avons besoin de toutes les forces combattives pour aborder cette nouvelle étape de destruction de notre système de retraite. **La CGT a besoin de l'ensemble de ses militants et d'une forte syndicalisation pour éviter la catastrophe.**

7 syndiqués sur 10 qui partent en retraite quittent le syndicalisme. POURQUOI ?

- Est-ce par idéologie ?
- Est-ce par manque de connaissance de l'activité retraitée ?
- Est-ce par manque de structures d'accueil ?
- Est-ce une méconnaissance des revendications spécifiques aux retraités ?

Actifs militants et syndiqués, c'est vous qui préparez votre vie de demain, vous avez votre avenir entre les mains. **LA CONTINUITÉ SYNDICALE**, c'est aussi une nécessité pour défendre et améliorer sa vie de retraité-e.



RETRAITÉ-E

Oui, je me syndique !

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact
 me syndiquer

Nom :

Prénom :

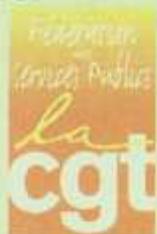
Adresse personnelle :

Collectivité ou établissement :

Tél. :

Email :

Bulletin à retourner à :



ou à Fédération CGT des Services publics
 Case 547 - 263 rue de Paris - 935154 Montreuil Cedex

Éditeur : L'Éditions CGT des services publics | Magenta - CD - Photos : DR - Dessin : Maboise | Mars 2010 - Ne pas jeter sur la voie publique

SYNDIQUÉ-E RETRAITÉ-E

OUI!

POURQUOI ?

Parce qu'être syndiqué en retraite, c'est défendre ses conditions de vie

des pensions décentes

Maintien des services publics



Union Fédérale des Retraités
 Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
<http://www.spterritoriaux.cgt.fr>



SYNDIQUÉ-E RETRAITÉ-E OUI!

Vivre en retraite, c'est vivre **dignement** !

Nous vivons une période exceptionnelle et jamais connue jusqu'alors : 4 générations se côtoient.

Dans les 15 années à venir :

- 1/3 de la population sera en études ou en formation,
- 1/3 sera en activité,
- 1/3 sera retraité. Les retraités sont des millions, ils sont donc un moteur de développement de la société.

Les retraités c'est :

225

milliards d'euros qui
sont injectés dans
l'économie du pays.

Les retraités ont un rôle social dans leur implication dans la vie syndicale, associative et politique.

Ils ont un rôle familial envers leurs enfants, petits-enfants et leurs parents.

Etre syndiqué-e en activité, c'est défendre ses conditions de travail et par-delà ses conditions de vie.

Etre syndiqué-e en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

Quelle place la société donnera-t-elle aux retraités ?

Quelle place les retraités se donneront-ils dans la société ?

On vit plus longtemps.

Grâce aux luttes acharnées de nos aînés pour l'organisation du travail et à l'avancée des sciences et des techniques, l'allongement de la vie est une évidence. Elle doit s'accompagner d'une espérance de vie en bonne santé.

Celle-ci est en moyenne, aujourd'hui, de 77 ans pour les hommes et de 84 ans pour les femmes.

Ce temps de vie gagné en bonne santé ne doit-il être que du temps de travail ? Le progrès social ne se réduirait-il qu'à cela ? Chaque travailleur ne peut-il espérer vivre aussi un temps de loisirs et de détente à la retraite ?

Modifier l'âge du départ à la retraite n'est pas la bonne solution.

La pension versée n'est pas un cadeau,

■ c'est un juste retour d'un salaire socialisé.

■ c'est une reconnaissance des droits acquis tout au long d'une vie de travail.

Les réformes successives des retraites depuis 1993 n'ont fait que diminuer le taux de remplacement et de rallonger le temps de cotisations.

Nous connaissons déjà le risque que les dispositions soient durcies de manière drastique (allongement

des durées de cotisations, baisse des taux des annuités, recul de l'âge de départ, modification du système par répartition, etc.).

Notre caisse de retraite, la CNRACL, compte 2 017 500 adhérents, dont 1 221 600 territoriaux, pour 912 200 retraités dont 481 100 territoriaux. La moyenne des pensions est de 1 200 euros et 70 000 retraités bénéficient de l'aide du Fonds d'Action Sociale.

Nous allons devoir être de nouveau dans les mobilisa-

tions et dans l'action pour que les conditions de départ en retraite ne soient pas catastrophiques pour bon nombre d'entre nous.

De 2011 à 2015, 36 000 départs annuels en retraite sont annoncés.

La retraite se prépare dit-on ! Les conditions d'une vie nouvelle se préparent aussi. Il en va de même des conditions de la poursuite de son engagement syndical.

C'est en cela que la continuité syndicale a toute sa raison d'être, maintenir son

niveau et ses conditions de vie après l'arrêt de son activité professionnelle.

Le syndicalisme retraité se vit autrement que le syndicalisme des actifs, il demeure tout de même :

- un syndicalisme revendicatif,
- un syndicalisme de propositions,
- un syndicalisme de respect de l'être humain même au plus grand âge,
- un syndicalisme de solidarité.

> La CGT s'engage à construire **une société pour tous les âges**

Le rôle du syndicalisme est de porter de nouvelles propositions, adaptées à notre époque, sans pour autant effacer les valeurs de solidarité qui ont prévalu lors de leur création.

Le rôle du syndicalisme est de créer les conditions d'un rapport de forces qui puisse les faire aboutir.

Le rôle du syndicalisme retraité :

- c'est de veiller à garantir une évolution des pensions décentes,
- c'est de veiller au maintien des services publics de proximité,
- c'est de gagner des transports accessibles,
- c'est de gagner les remboursements des soins médicaux à hauteur des dépenses,
- c'est de finir dignement sa vie dans le cadre d'une solidarité nationale.

En savoir +

<http://www.spterritoriaux-cgt.fr>
Unions fédérales > Ufr : Retraités

